

sur la largeur, où à son défaut une charuë ordinaire, qui piqueroit à la profondeur de cinq à six pouces, & qui renverseroit exactement le gazon.

Si l'on se propoisoit de semer la pièce en Automne, ce que l'on peut entreprendre lorsque le terrain est léger & que le tems est bien favorable, ces premiers ouvrages doivent être exécutés au mois de Juin, d'abord après avoir fait la recolte du foin, qu'il convient de hâter plutôt que de la retarder.

Dans le courant de Juillet on donnera un second coup de charuë en longueur & aussi profond qu'on pourra; ensuite on herfera en long & en travers à plusieurs fois.

Sur la fin d'Août on tiercera transversalement, & on herfera comme on a fait en binant. Sur le milieu ou sur la fin de Septembre, on préparera la terre pour semer du froment.

Dans ce dessein on commencera par ramasser en un ou plusieurs monceaux, sur les bords du champ, les résidus & les chevelus des gazons; on les brulera & on en répandra les cendres. Tout de suite on le labourera à demeure, on cassera les mottes, on semera & on herfera.

Si la terre est trop forte, que la saison n'ait pas été très-favorable, ou que l'on craigne de n'avoir pas assez de tems pour exécuter ces labours & pour mettre la terre en état de recevoir la semence, on ouvrira le pré immédiatement après la recolte du second foin. Dans le mois d'Août on binera & on herfera. On tiercera après les semailles faites, & on attendra à le semer d'orge au Printems. Dès qu'il sera recueilli, on labourera & l'on brulera le chaume, dont on répandra la cendre; on semera du froment dans la saison après un second labour: en général le brulis du chaume & des chevelus des gazons étant très-avantageux pour toutes sortes de terrains, on ne doit pas les négliger.

Du Semoir.

Le semoir est un instrument inventé par Mr. Tull & perfectionné par Mrs. du Hamel, de Chateaufieux, de Monteluis, & par Mrs. Manuel & Tschiffeli, Membres de la Société. On peut l'employer en deux

Y manières;